

N° 2023-090

## REVISION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME – BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mil vingt-trois le 31 juillet, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 24 juillet, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. GOSTOLI Michel est désigné secrétaire de séance.

### Présents :

Mmes DUCHOSAL Sylviane, ASTIER Fabienne, BERARD Patricia, CHAMOUSSIN Bernadette, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose.

MM. SPIGARELLI Lucien, HANRARD Bernard, BROCHE Richard, GOSTOLI Michel, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, VIBERT Christian.

### Absents excusés :

Mme FAGGIANELLI Evelyne (qui donne pouvoir à Mme BERARD), CHENU Azélie, FAVRE Maryse, VILLIEN Michelle

MM. BOCH Jean-Luc (qui donne pouvoir à M. GOSTOLI), BOUTY Georges (qui donne pouvoir à M. PELLICIER), FAVRE Didier (qui donne pouvoir à Mme DUCHOSAL) DUC JACQUES, DUCOGNON Guy, MARCHAND-MAILLET Thierry, TRAISSARD Robert, VILLIBORD Guillaume.

En exercice : 27

Présents : 15

Absents : 12

pouvoir : 4

Le président rappelle au conseil communautaire la nécessité de mettre en place une procédure d'Autorisation de Programme (AP) / Crédits de paiement (CP) pour un programme d'investissement s'échelonnant sur plusieurs exercices, de façon à :

- Faciliter l'arbitrage des élus sur la faisabilité des projets, pour des investissements impactant les budgets futurs;
- Accroître la visibilité de ces opérations en fixant, pour plusieurs exercices, les crédits affectés à leur réalisation;
- Limiter la mobilisation prématurée des crédits en ajustant les ressources au fur et à mesure;
- Augmenter le taux de consommation des crédits inscrits au budget et supprimer pour les projets concernés, la procédure des reports budgétaires.

Les AP constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pour le financement d'un projet d'investissement pluriannuel. Elles sont déclinées en plusieurs enveloppes successives: les CP, qui constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour couvrir les engagements contractés dans le cadre de l'AP.

Le Président propose de réviser les autorisations de programme votées le 15 mars 2023 afin de tenir compte des besoins nouveaux liés à cette opération.

Budget Principal / Autorisations de programme (AP) en € / 2023						
Code	Libellé	Coût initial	Révision		Total AP	Observations
			BP 2023	DM N°1		
VOIE VERTE	Travaux voie verte jusqu'à Centron	3 568 000	-3 543 610		24 390	En attente arbitrage selon différents scénarios
CTC	Centre technique communautaire	985 000	-277 922		707 078	En attente arbitrage selon différents scénarios
MALADIERE	Requalification stade de la Maladière	2 222 000	588 800	90 000	2 900 800	Gardes corps - Borne - Vidéo protection - Divers
COVA	Accueil de Loisirs et siège administratif	100 000	0	-60 000	40 000	En attente cahier des charges
<b>Total</b>		<b>6 875 000</b>	<b>-3 232 732</b>	<b>30 000</b>	<b>3 672 268</b>	

Budget Principal / Crédits de paiement (CP) en € / 2023									
Code	Libellé	CA		Prévisions				Total CP	
		2021	2022	2023	2024	2025	2026		
VOIE VERTE	Travaux voie verte jusqu'à Centron	12 570	11 820	0				24 390	
CTC	Centre technique communautaire	13 739	3 339	690 000				707 078	
MALADIERE	Requalification stade de la Maladière		48 663	2 852 137				2 900 800	
COVA	Accueil de Loisirs et siège administratif			40 000				40 000	
<b>Total</b>		<b>26 309</b>	<b>63 822</b>	<b>0 3 582 137</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 672 268</b>	

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 19
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 19
- nombre de votes « pour » : 19
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

**ADOpte** à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE LE 31 JUILLET 2023.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,  
Lucien SPIGARELLI

**LES VERSANTS D'AIME**  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
1002, AVENUE DE TARENNAISE  
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX